Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

Épreuve E3, unité U.32 - Mise en œuvre

Session 2013 • Code sujet : **1306-TBO P32** • Durée : **14 h** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Réalisation du local technique SIPEA (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E3 - Réalisation d'un ouvrage (Gros Œuvre)/2013/Bac Pro TBORGO - E3 - Réalisation d'un ouvrage (Gros Œuvre) - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

1. Réalisation du local technique SIPEA

L'épreuve pratique porte sur la réalisation d'un ouvrage de gros œuvre pour le local technique SIPEA, à partir de plans de fondations, de coffrage et de détails d'exécution. La grille précise les travaux et critères de contrôle, tandis qu'une proposition répartit les tâches sur deux journées de 7 heures, nettoyage et rangement compris.

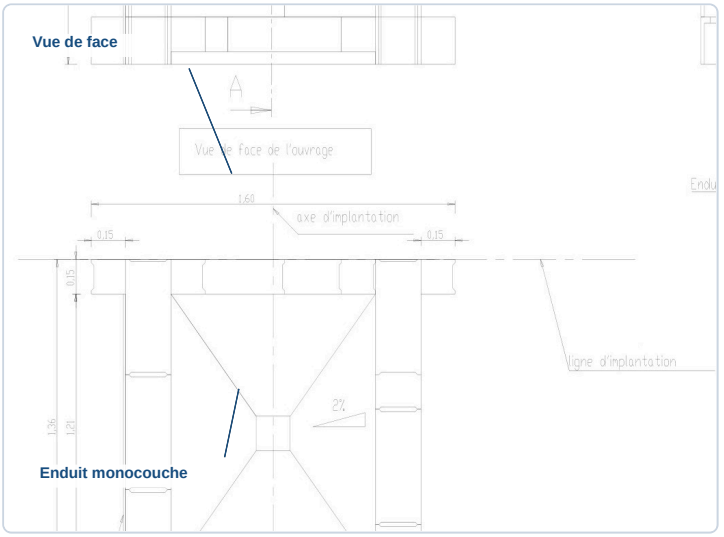
Maçonnerie et enduit

Question 1. Réaliser la maçonnerie mixte en blocs béton creux de 15 × 20 × 50 et 20 × 20 × 50, puis l'enduit monocouche avec finition talochée. Respecter les implantations, l'appareillage et les dimensions des plans, ainsi que les critères de verticalité et de planéité à ±2 mm sous une règle de 1 m et l'aspect de finition demandé.

Élément	Prescription du plan	Contrôles
Maçonnerie	BBM creux 15 × 20 × 50 et 20 × 20 × 50 cm ; largeur indiquée en vue de face : 1,60 m	Appareillage, joints remplis, dimensions, aplomb, planéité et niveau
Enduit	Monocouche, corps puis finition	Planéité, verticalité et talochage fin

Implanter l'ouvrage d'après les axes et les vues du plan. Monter les blocs avec l'appareillage représenté, remplir les joints et contrôler régulièrement les dimensions, l'horizontalité et l'aplomb. Appliquer le corps d'enduit puis la couche de finition selon les prescriptions du produit. Vérifier la verticalité, la planéité et l'horizontalité avec une règle de 1 m : tolérance ±2 mm. Maintenir une finition talochée fine et le poste propre.

Maçonnerie et enduit



✓ RÉPONSE À RETENIR

Maçonnerie mixte conforme au plan, joints remplis ; enduit monocouche taloché finement. Verticalité, planéité et horizontalité : ±2 mm sous règle de 1 m.

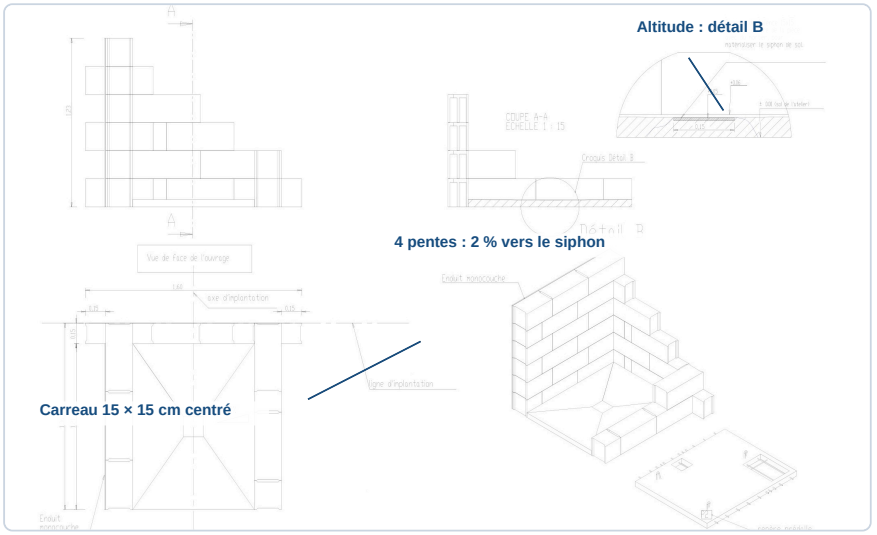
Siphon de sol et chape

Question 2. Sceller au centre de la pièce le carreau de faïence de 15 × 15 cm matérialisant le siphon de sol, puis réaliser la chape à quatre pentes. Respecter le centrage et l'altitude du carreau, les pentes, la planéité à ±2 mm sous une règle de 1 m, les cueillies et la finition talochée finement.

1. Tracer les axes de la pièce et leur intersection. Sceller au mortier le carreau de faïence de 15 × 15 cm au centre ; régler son altitude selon le détail B.
2. Tracer les repères de niveau et façonner les quatre pentes de la chape à 2 % vers le siphon. Tirer les surfaces et réaliser les cueillies.
3. Contrôler la planéité à la règle de 1 m, avec une tolérance de ±2 mm. Talocher finement et vérifier l'écoulement vers le siphon.

Protéger le carreau pendant les travaux et nettoyer le poste après intervention.

Siphon, pente et niveau du carreau



✓ RÉPONSE À RETENIR

Carreau 15 × 15 cm centré et réglé selon le détail B ; chape à quatre pentes de 2 % vers le siphon. Planéité : ±2 mm sous règle de 1 m ; finition talochée finement.

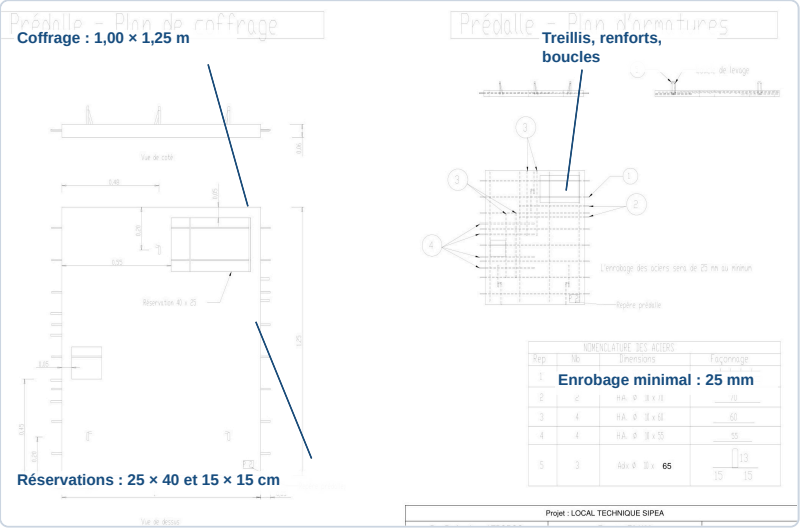
Prédalle

Question 3. Réaliser la prédalle conformément aux plans : concevoir et mettre en place le coffrage, préparer et positionner les armatures, renforts, boucles de levage et distanciers, installer les réservations, puis couler le béton. Respecter les cotes à ±5 mm, l'équerrage à ±2 mm, les dimensions et positions des réservations, leur stabilité, l'aspect de surface et le repérage lisible de la prédalle.

Repère	Quantité	Acier et dimensions au plan
1	1	Treillis ST20 : 110 × 120 cm
2	2	HA Ø10 : 70 cm
3	4	HA Ø10 : 60 cm
4	4	HA Ø10 : 55 cm
5	3	Boucles de levage Ø10 : 65 cm

Réaliser le coffrage rigide de 1,00 × 1,25 m, épaisseur 0,06 m ; contrôler les cotes à ±5 mm et l'équerrage à ±2 mm. Poser les aciers selon les repères et maintenir un enrobage minimal de 25 mm avec les distanciers. Installer et stabiliser les réservations de 25 × 40 cm et 15 × 15 cm aux positions du plan. Couler le béton en préparant la surface pour la reprise, puis inscrire lisiblement le repère de prédalle.

Prédalle : coffrage, armatures et réservations



✓ RÉPONSE À RETENIR

Prédalle : 1,00 × 1,25 m, épaisseur 0,06 m ; réservations 25 × 40 cm et 15 × 15 cm. Cotes ±5 mm, équerrage ±2 mm, enrobage minimal 25 mm.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve pratique E3, unité U.32 « Mise en œuvre », session 1306-TBO P32, dure 14 heures et a un coefficient 3. Elle porte sur la réalisation du local technique SIPEA à partir de plans d'exécution. Les compétences évaluées concernent la maçonnerie, l'enduit monocouche, la chape à quatre pentes et la réalisation d'une prédalle, avec contrôle des implantations et de la qualité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La maçonnerie associe des blocs creux de 15 × 20 × 50 et 20 × 20 × 50, posés selon l'appareillage et les dimensions indiqués aux plans.
- Pour les ouvrages concernés, la grille indique une tolérance de ±2 mm sous une règle de 1 m pour la planéité et la verticalité.
- Le carreau de faïence de 15 × 15 cm est centré pour matérialiser le siphon de sol; la chape comporte quatre pentes.
- Le coffrage de la prédalle respecte les cotes à ±5 mm et l'équerrage à ±2 mm; réservations et armatures doivent être positionnées conformément aux plans.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire les plans et vérifier les implantations et les cotes avant de commencer les ouvrages.
- Contrôler l'aplomb, la planéité et l'horizontalité avec les tolérances indiquées dans la grille.
- Vérifier le centrage et l'altitude du carreau, puis la direction des quatre pentes vers le siphon.
- Avant le bétonnage, contrôler le coffrage, les aciers, les boucles de levage, les distanciers et la stabilité des réservations.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment contrôler la planéité demandée pour les ouvrages ?

La grille demande une tolérance de ±2 mm sous une règle de 1 m pour les ouvrages concernés. Poser la règle sur la surface et contrôler l'écart, en tenant compte du critère précis associé à chaque ouvrage.

Q : Quel rôle joue le carreau de faïence dans le local ?

Le carreau de 15 × 15 cm matérialise le siphon de sol et doit être scellé au centre de la pièce. La grille prévoit aussi le contrôle de son altitude avant la réalisation de la chape.

Q : Comment le temps de l'épreuve est-il réparti ?

La durée totale est de 14 heures, réparties en deux journées de 7 heures. La fiche propose des durées indicatives par tâche; le nettoyage et le rangement du poste de travail sont compris dans le temps.

Q : Quels critères sont évalués sur la prédalle ?

La grille évalue le coffrage, sa rigidité, les cotes et l'équerrage, puis le positionnement des armatures, renforts, boucles et distanciers. Elle contrôle aussi les réservations, l'aspect du béton et le repérage lisible de la prédalle.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E3 - Réalisation d'un ouvrage (Gros Œuvre)/2013/Bac Pro TBORGO - E3 - Réalisation d'un ouvrage (Gros Œuvre) - Session 2013 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TBORGO : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.